



## **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

TENUE LE MARDI 17 OCTOBRE 2023

AU SALON DU PERSONNEL DU BÂTIMENT BORÉAL

### **Sont présents :**

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants  
Mme Marie-Christine Bergeron, directrice adjointe  
Mme Mélissa Bergeron, représentante des parents  
Mme Isabelle Bolduc, représentante des enseignants  
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents  
Mme Audrey Côté Thériault, représentante du personnel de soutien  
Mme Martine Dion, représentante du service de garde  
M. Jean Drouin, représentant des parents  
Mme Isabelle Girard, directrice  
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel  
Mme Geneviève Péloquin, représentante des parents

### **Sont absent(e)s :**

Mme Mélissa Larivière, représentante des parents

### **Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)**

Madame Girard souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, elle déclare la séance ouverte à 18h57.

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CE-23-24/01** Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par M. Drouin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **2. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2023**

**CE-23-24/02** Mme Mélanie Beaumont propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### 3. Suivis au procès-verbal du 7 juin 2023

Consultation sur les frais de déplacement : le point sur les pièces justificatives à fournir selon le nombre de nuitées a été retravaillé à la suite des consultations de juin dernier. Les membres avaient souligné une incohérence à ce sujet.

### 4. Adoption des règles de régie interne et dénonciation d'intérêts (art. 66 et 67)

**CE-23-24/03** Les règles de régie interne sont présentées.

Il est proposé par Mme Kristel Guillemette-Boulianne d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. Élections

- Présidence

Considérant que le Conseil choisit son président parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire:

---

M. Jean Drouin	est proposé par	Madame Mélanie Beaumont
----------------	-----------------	-------------------------

---

Sans autre proposition, la mise en candidature est close.

**CE-23-24/04** M. Jean Drouin est élu par acclamation à la présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2023-2024.

- Vice-présidence

Considérant que le Conseil désigne, en cas d'absence ou d'empêchement du président, parmi ses membres admissibles au poste de président, une personne pour exercer comme vice-président les fonctions et pouvoirs de ce dernier :

---

Mme Kristel Boulianne-Guillemette	est proposée par	Monsieur Jean Drouin
-----------------------------------	------------------	----------------------

---

Sans autre proposition, la mise en candidature est close.

**CE-23-24/05** Mme Kristel Boulianne-Guillemette est élue par acclamation à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2023-2024.

### 6. Mot de la présidence

M. Jean Drouin remercie les membres et présente son rôle comme président du conseil d'établissement. Il souhaite que les rencontres soient efficaces. Il aimerait que les discussions se passent bien et dans le respect.



## **7. Droit de parole au public**

Il n'y a pas de public lors de cette séance. À cet effet, il semble que ce ne soit pas clair au niveau des parents en ce qui concerne la présence lors des rencontres de CE. Nous tenterons de trouver un moyen afin que l'invitation soit plus claire pour les parents.

## **8. Adoption du budget de fonctionnement du CE (art. 66)**

Il est proposé qu'un montant de 250 \$ soit prévu pour le fonctionnement du CE, comme par les années passées.

**CE-23-24/06** Mme Isabelle Bolduc propose l'adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. Approbation du calendrier et des modalités des rencontres 2023-2024 (art. 67)**

Le calendrier des séances ainsi que les modalités des rencontres sont présentés à l'ensemble des membres. Il est important de confirmer ou non sa présence lors de la réception de la convocation, nous permettant ainsi d'inviter un substitut au besoin. Certaines rencontres se feront en présentiel et d'autres en virtuel.

**CE-23-24/07** Mme Audrey Côté Thériault propose l'approbation du calendrier et des modalités tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10. Nomination des représentants de la communauté (art. 42)**

Il est proposé d'offrir à M. Claude Martin de la municipalité de Boischatel, l'un des postes de représentant de la communauté. La direction se chargera de communiquer avec lui.

On propose également d'inviter madame Marie Pelletier comme deuxième représentante de la communauté. Madame Pelletier ayant signifié à la direction qu'elle ne pourrait être présente cette année, les membres sont invités à soumettre une autre suggestion.

## **11. Adoption du budget de l'école (art. 95)**

Madame Girard présente le budget prévisionnel de l'école pour l'année 2023-2024. Il s'agit d'un budget équilibré.

**CE-23-24/08** Mme Geneviève Péloquin propose l'adoption du budget tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12. Approbation de la tarification du service de garde (art. 454.1)**

Les membres ont reçu une lettre transmise aux parents en début d'année concernant la nouvelle tarification du service de garde. Ces montants font l'objet d'un règlement ministériel depuis deux ans. Ce règlement vise à assurer une plus grande uniformité des tarifs dans les différents services de garde.

**CE-23-24/09** Mme Kristel Guillemette-Boulianne propose l'approbation de la tarification du service de garde telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### **13. Approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité (art. 88)**

C'est la dernière année que le CÉ devra approuver cette planification puisque les contenus feront partie du programme CCQ. Aussi, il est à noter que ce ne sera plus madame Marie qui viendra animer le tout, mais que ce sont les enseignants qui en seront responsables.

La planification des contenus en éducation à la sexualité est présentée et expliquée. Une lettre sera acheminée aux parents. On explique pourquoi les dates ne sont pas plus précises.

**CE-23-24/10** Mme Isabelle Bolduc propose l'approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **14. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (art. 88)**

Madame Girard fait la présentation des contenus en orientation scolaire et professionnelle. Ces contenus sont vus au 3<sup>e</sup> cycle seulement. Ceci s'inscrit dans une démarche d'orientation qui se poursuit au secondaire.

**CE-23-24/11** Mme Mélanie Beaumont propose l'approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **15. Formation pour les conseils d'Établissement (art. 53 et 459.5)**

Les nouveaux membres ont été rencontrés avant la présente séance. Comme il s'agit d'une formation obligatoire et que de nouveaux documents peuvent être publiés, ce point restera à l'ordre du jour pour nos prochaines séances. On explique aussi que les documents présentés sont disponibles sur le site de formation obligatoire des conseils d'établissement ([Formation obligatoire des conseils d'établissement - Gouvernance scolaire](#)).

## **16. Information de la direction**

### **16.1. Organisation scolaire 2023-2024**

Cette année, on a déclaré 742 élèves pour un total 33 classes. L'organisation scolaire a changé en août et a fermé la classe multiniveau 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> au profit d'une classe de 2<sup>e</sup> année et d'une classe de 3<sup>e</sup> année. Au 3<sup>e</sup> cycle, il y a également eu une modification, en changeant l'un des groupes de 6<sup>e</sup> année en multi 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>.

### **16.2. CCQ vs ECR**

Madame Girard explique que le Ministère a pris la décision en juin de laisser le choix de la matière enseignée aux écoles cette année. L'école de Boischatel a choisi de continuer avec l'ECR.

### **16.3. Normes et modalités 2023-2024**

Les cotes du préscolaire ont été changées en constats par le ministère.

La pondération régulière (avant pandémie) des épreuves ministérielles est revenue à 20 %. Ces épreuves se déroulent à la fin de l'année, en 4<sup>e</sup> (français) et en 6<sup>e</sup> année (français et mathématiques).



Pour les différents niveaux, certaines compétences seront évaluées 2 fois au lieu de 3 pour laisser une plus grande place à l'enseignement.

#### **16.4. Rencontres de parents de novembre**

Les rencontres auront lieu dans la semaine du 13 novembre. Les soirées sont réparties ainsi : le 14 novembre pour Bocage, le 15 novembre pour Bois-Joli et le 16 novembre pour Boréal. La journée pédagogique du 17 novembre est également réservée pour ces rencontres. Les membres de l'équipe communiqueront avec les parents pour la prise de rendez-vous.

#### **16.5. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et projet éducatif de l'école**

Le PEVR est disponible sur le site du centre de services. Le lancement a été fait de 20 septembre dernier. Madame Girard présente le tout de façon générale.

Pour notre projet éducatif, le comité de pilotage termine son élaboration. Il sera présenté pour adoption au CÉ d'ici décembre.

#### **16.6. Matériathèque**

Madame Malenfant explique l'historique de la création de la matériathèque, la manière dont se feront les prêts, l'utilité du matériel acheté.

La matériathèque compte des jeux éducatifs, des livres touchant l'intérêt des enfants, des livres à l'intention des parents et des jeux pour la motricité. Le tout sera réparti dans les 3 bâtiments.

#### **17. Mot du représentant au comité de parents**

Il n'y a pas de représentant. Le CSS a relancé la direction. L'invitation est faite à nouveau.

#### **18. Varia**

Aucun point de varia n'a été ajouté.

#### **19. Levée de la séance**

**CE-23-24/12** Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Mélanie Beaumont propose la levée de la séance à 20 h 42.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Jean Drouin  
Président

Isabelle Girard  
Directrice

Marie-Christine Bergeron  
Directrice adjointe

Secrétaire : Marie-Christine Bergeron